

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

20-06-2005 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue St-Jacques, le vingtième jour de juin deux mille cinq (2005) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Gilles Coutu, Ernest Baribeau, Guylaine Gagné et Ghislaine St-Georges conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

128-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

129-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 16 mai 2005.

ADOPTÉE

130-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'avril 2005.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
12329	Baribeau Marcel	8.65 \$
12330	Bellavance Octave	5.62 \$
12331	Foret Privée D.M. inc.	18.99 \$
12332	Forestiers Saint-Michel inc.	72.88 \$
12333	Labrecque Pierre	18.66 \$
12334	Rondeau Michel	6.69 \$
12335	Terre Nouvelle du Nord inc.	11.15 \$
12336	Campus Notre-Dame-de-Foy	30.43 \$

12337	Les Chaînes de Traction	114.05 \$
12338	Picard Claude	125.00 \$
12339	Société Québ. D'Ass. des Eaux	11,562.85 \$
12340	Equip. Industriels Joliette Inc.	292.37 \$
12341	Automobiles Ser-Choix enr.	9,105.00 \$
12342	Centre Aquatique	3,243.24 \$
12343	Loisirs St-Michel inc.	3,750.00 \$
12344	Petite Caisse	477.39 \$

TOTAL : **28,842.97 \$**

Salaires	34,397.76 \$
R.E.E.R	2,352.56 \$
Frais de banque	120.00 \$
Int. Emprunt (reg.)	2,100.81 \$
Emprunt temporaire	\$
Remboursement capital (reg.)	639,600.00 \$

TOTAL : **678,571.13 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de Juin 2005.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
12345	Bell Canada	843.80 \$
12346	Cable Media Plus	61.27 \$
12347	Fédération Québécoise	417.65 \$
12348	Hydro-Québec	3,833.98 \$
12349	Postes Canada	85.92 \$
12350	Hydro-Québec	1,242.56 \$
12351	Ministère du Revenu du Québec	10,809.99 \$
12352	Receveur Général du Canada	5,727.14 \$
12353	Telus Mobilité	336.85 \$
12354	Ministre des finances	153,206.00 \$

TOTAL : **5,242.62 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 20 JUIN 2005

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
12355	9133-3336 Québec inc.	63.87 \$
12356	Archambault Guylain	1,249.82 \$
12357	Bellerose Jean-Pierre	88.60 \$
12358	Bellerose Francois	6,960.36 \$
12259	Bell Canada	99.61 \$
12360	Berthier Radiateur enr.	1,122.64 \$
12361	Biolab	34.51 \$
12362	C. Bazinet & Fils	4,873.11 \$
12363	Certilab	262.26 \$
12364	Charette Jean-Pierre	455.92 \$

12365	C.R.S.B.P.	874.04 \$
12366	David Lyne	314.64 \$
12367	Dépanneur R. Prud'Homme	73.11 \$
12368	Distribution 94 enr.	1,725.37 \$
12369	Dunton Rainville	594.78 \$
12370	Electricien Robert Ménard	1,172.58 \$
12371	Equip. Industriels Joliette	725.76 \$
12372	Equipement de Bureau Joliette	764.92 \$
12373	Félix Sécurité inc.	508.11 \$
12374	Ferland Pascal	395.60 \$
12375	Fete au Village	300.00 \$
12376	Gagne Guylaine	175.26 \$
12377	Garage Tellier & Fils	996.46 \$
12378	Garage Marc Dorval	115.02 \$
12379	Garage Yves Bellerose inc.	45.98 \$
12380	Généreux Construction inc.	4,658.51 \$
12381	Gilles Boisvert enr.	184.03 \$
12382	Hotel Central Benoit Ltée	464.41 \$
12383	Hydro-Québec	2,440.29 \$
12384	Joliette Ford inc.	996.60 \$
12385	Joliette Hydraulique inc.	1,203.37 \$
12386	L'Ass. des Pompiers	270.00 \$
12387	La Survivance	2,992.68 \$
12388	Leblanc & Plante	1,708.09 \$
12389	Le fonds de Solidarité F.T.Q.	2,709.20 \$
12390	Le Groupe Pétrolier Olco	5,505.88 \$
12391	Les Entreprises B. Champagne	1,984.18 \$
12392	Les Pneus Marchand inc.	360.61 \$
12393	Lévesque Nicole	474.00 \$
12394	Loisirs St-Michel inc.	300.00 \$
12395	Marc Levasseur	190.96 \$
12396	M.C. Beauséjour & Richard inc.	2,482.86 \$
12397	Mécanique Cadd inc.	299.07 \$
12398	M.R.C. de Matawin	9,210.00 \$
12399	Municipalité Saint-Zénon	1,838.69 \$
12400	P.H. Vitres d'Autos	511.65 \$
12401	Pièces d'auto Joliette inc.	46.33 \$
12402	Québec Linge	346.25 \$
12403	Richard Daniel	420.00 \$
12404	Robert Chayer enr.	287.56 \$
12405	Rondeau Jean-Georges	5,156.00 \$
12406	Satelcom Internet	91.92 \$
12407	Satelcom inc.	344.85 \$
12408	Service Sanitaire R. S. inc.	10,648.68 \$
12409	Services Consultatifs Amco	5.98 \$
12410	Signo Tech inc.	146.94 \$
12411	Signabec	104.90 \$
12412	Sintra inc.	3,656.22 \$
12413	Sylvain Rondeau inc.	5,495.33 \$
12414	Techno Diésel inc.	581.55 \$
12415	Techno-Lampes inc.	422.56 \$
12416	Transport Fernand Beaulieu	161.03 \$
12417	Transport Jocelyn Bazinet	11,900.73 \$
12418	Transcontinental	299.87 \$
12419	Transcontinental	804.25 \$

TOTAL :-

105,770.36 \$

REGLEMENT D'AQUEDUC

69	Ministère du Revenu	4,000.00 \$
70	Rondeau Jean-Georges	1,053.63 \$
71	Transcontinental	181.74 \$
72	Transcontinental	423.29 \$

TOTAL :- **5,658.66 \$**

24	Aréo-Feu Ltée	2,225.74 \$
25	Bellerose Claude	300.00 \$
26	Bellerose Francois	1,160.96 \$
27	Benoit Mario	300.00 \$
28	BLR Motorise inc.	61.60 \$
29	Coutu Mario	300.00 \$
30	Déboisement Daniel April	533.72 \$
31	DeLaPlante Michel	300.00 \$
32	Durocher Stéphane	400.00 \$
33	Dutil Michel	300.00 \$
34	Ethier Sébastien	400.00 \$
35	Ethier Mario	300.00 \$
36	Ferland Patrick	300.00 \$
37	Ferland Yanick	400.00 \$
38	Gouger Martin	300.00 \$
39	Hotel Central Benoit Ltée	194.32 \$
40	Lavallière André	300.00 \$
41	Les Entreprises B. Champagne	258.81 \$
42	Mécanique CADD inc.	368.08 \$
43	Pelletier Denis	1,000.00 \$
44	Picard Claude	720.00 \$
45	Provost Luc	300.00 \$
46	Provost Martin	300.00 \$
47	Richard Francois	632.08 \$
48	Rivest Daniele	1,000.00 \$
49	Rondeau Jean-Georges	1,160.96 \$
50	Satelcom Internet	224.15 \$
51	Satelcom inc.	1,876.52 \$
52	Services Consultatifs Amco	18.17 \$
53	Sylvio Champoux & Fils	12,891.85 \$
54	Thibault Rolland G.	300.00 \$
55	Transport Jocelyn Bazinet	3,740.33 \$
56	Turenne Éric	300.00 \$

TOTAL :- **33,167.29 \$**

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

05-05-17	Ministère de l'environnement – intervention dans le littoral de la rivière Matawin.
05-05-26	F.Q.M. – Congrès 2005
05-05-30	Ministère des Affaires Municipales – Programme les Eaux Vives du Québec
05-05-30	Ministère des Affaires Municipales – programme de renouvellement urbain et villageois.
05-05-30	Chambre de Commerce – Tournoi de golf annuel.
05-06-02	École Secondaire des Montagnes – permis pour pont payant.

- 05-06-02 Apur – Offre de services pour refonte urbanisme.
- 05-06-07 André Laporte, notaire – demande pour fermeture de chemin.
- 05-06-13 Club École de Voile du Lac-Taureau – demande d’utilisation de la plage municipale 2 et 3 juillet.
- 05-06-17 Gilles Rivest – nom pour la place publique
- 05-06-17 Sylvie Perron – Problème chemin du Lac-à-la-Truite
- 05-06-17 Terre Nouvelle du Nord inc. – avis au M.R.N. pour projet de lotissement

131-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

inscription golf D’autoriser l’inscription d’un quatuor et soupers supplémentaires au tournoi
Chambre de de Golf de la Chambre de Commerce qui se tiendra le 23 août prochain.
Commerce

ADOPTÉE

132-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

autoriser école sec. D’autoriser l’école Secondaire des Montagnes de tenir un pont payant au
De tenir un pont chemin de Manawan à l’intersection de la rue des Aulnaies, samedi le 8
payant octobre 2005 de 8H00 à 17H00.

ADOPTÉE

133-2005 Proposé par Ernest Baribeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

fermeture d’un En référence au dossier 05107620182 de André Laporte, notaire, d’aviser que
chemin sans # la municipalité n’a pas d’objection à adopter un règlement de fermeture et
cadastral d’abolition d’un chemin sans numéro cadastral situé près du 1060, rue
Laforest

ADOPTÉE

134-2005 Proposé par Ghislaine St-Georges

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

autoriser finale voile D’autoriser l’utilisation de la plage municipale le 2 et 3 juillet prochain pour
à la plage mun. organiser la finale régionale de voile de Lanaudière.

ADOPTÉE

135-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

nom pour nouvelle Que le nom de la nouvelle place publique soit “Joseph Hermas Charland”,
place publique un panneau sera installé à cet effet.

ADOPTÉE

136-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

appui au projet de D’avisier le ministère des Ressources Naturelles que la municipalité n’a pas
Terre Nouvelle du d’objection au projet de Terre Nouvelle du Nord inc., situé au chemin du
Nord. Lac-à-la-Truite sur les lots 59A, 58 et 57 du rang 9, canton Provost. Le
projet devra être réalisé en conformité avec la réglementation d’urbanisme

ADOPTÉE

137-2005 Proposé par Ernest Baribeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

adjudication pour Suivant la recommandation de LBHA & Associés, ingénieurs-conseils, que
surface double à l’adjudication du contrat pour le traitement de surface double soit accordé à
Entreprises Bourget “Les Entreprises Bourget inc.” au prix total de 269 692.22\$ taxes incluses.
inc.

ADOPTÉE

138-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

adjudication pour Que l’adjudication pour l’achat de 10 000 T.M. et plus de gravier concassé 0-
gravier à Jobert inc. 20mm, soit accordé à Jobert inc. Au prix de 3.60\$ /T.M.

ADOPTÉE

139-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

travaux Parc- D’autoriser les travaux pour le Parc Régional du Lac-Taureau, stationnements
Régional - au quai Baie du Village, Baie Dominique et Pointe-Fine.
stationnements

ADOPTÉE

140-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

achat équipement D’autoriser l’achat d’une pelle et scarificateur pour la niveleuse 4 000.\$,
pour niveleuse et moteur et benne pour camion 10 roues Ford 1986, 35 000.\$
camion 10 roues

ADOPTÉE

141-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

demande Compte tenu de l’augmentation du coût des travaux prévus, demander au
d’augmenter Ministère des Affaires Municipales l’augmentation de l’emprunt au règlement
l’emprunt no : 431-2000 pour l’alimentation en eau potable de la municipalité.
d’alimentation eau
potable

ADOPTÉE

----- AVIS DE MOTION est donné par Guylaine Gagné, conseillère, qu'à une prochaine assemblée, un règlement sera adopté modifiant le règlement 431-2000 pour l'alimentation en eau potable de la municipalité afin d'augmenter l'emprunt compte tenu de l'augmentation du coût des travaux prévus.

----- AVIS DE MOTION est donné par Ghislaine St-Georges, conseillère, qu'à une prochaine assemblée, un règlement sera adopté sur les systèmes d'alarme.

142-2005 Proposé par Ghislaine St-Georges

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

ouverture du site de D'ouvrir gratuitement le site de transbordement de matériaux secs tous les transbordement dimanches de 13H00 à 18H00 pendant les mois de juillet, août et septembre gratuit le dimanche 2005.

ADOPTÉE

143-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

entente entre MRC D'autoriser Jean-Pierre Bellerose, maire et Alain Bellerose, directeur général, et Municipalité pour à signer l'entente inhérente à la gestion d'une aire de stockage municipale de RDD résidus domestiques dangereux (RDD) entre la MRC de Matawinie et la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

144-2005 Proposé par Ernest Baribeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

installer surpresseur D'autoriser l'installation d'un surpresseur pour l'aqueduc sur la rue Laforest si nécessaire sur si nécessaire après vérification. Laforest

ADOPTÉE

145-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter états fin. D'accepter les états financiers 2004 de OMH de Saint-Michel-des-Saints. OMH (2004)

ADOPTÉE

146-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

engagement des D'autoriser l'engagement de Amy Charbonneau et de Stéphanie P. Sirois monitrices du terrain comme monitrices du terrain de jeux pendant 8 semaines, 40H/sem. À de jeux. 8.10\$/heure.

ADOPTÉE

147-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV CCU D'accepter le procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 1 et 15 juin 2005 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

148-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

dérogation de F. Dufresne (garage) **Demande de dérogation mineure par M. Fernand Dufresne pour la propriété située au 30 chemin Dufresne. La demande concerne l'acceptation de construire un bâtiment accessoire (garage) à une hauteur totale de 8.08 mètres (26.5') au lieu de 6.5 mètres (21.4'), ayant des murs d'une hauteur de 12' au lieu de 3.04 mètres (10') et ayant une porte de garage de 3.35 mètres (11') de haut au lieu de 2.75 mètres (9.02'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Fernand Dufresne qui concerne l'acceptation de construire un bâtiment accessoire (garage) à une hauteur totale de 8.08 mètres (26.5') au lieu de 6.5 mètres (21.4'), ayant des murs d'une hauteur de 12' au lieu de 3.04 mètres (10') et ayant une porte de garage de 3.35 mètres (11') de haut au lieu de 2.75 mètres (9.02').

CONSIDÉRANT QUE la réglementation actuelle des bâtiments accessoires est en cours de modification;

CONSIDÉRANT QUE le projet de M. Dufresne sera conforme lorsque la réglementation sera modifiée;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de M. Fernand Dufresne.

ADOPTÉE

149-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

dérogation R. Lizotte (terrain trop petit) **Demande de dérogation mineure par M. Richard Lizotte pour la propriété située au 161 chemin Vézina. La demande concerne l'acceptation de déplacer un bâtiment principal à 10.67 mètres (35') des voies publiques au lieu de 12 mètres (40'), ce qui contrevient à l'article 7.12.5 du règlement de zonage 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Richard Lizotte qui concerne l'acceptation de déplacer un bâtiment principal à 10.67 mètres (35') des voies publiques au lieu de 12 mètres (40'), ce qui contrevient à l'article 7.12.5 du règlement de zonage 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE la demande à pour but d'améliorer la situation existante;

CONSIDÉRANT QU' à cause de la petitesse du terrain, il n'y a aucune autre façon de respecter la réglementation ;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de M. Richard Lizotte

ADOPTÉE

150-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

dérogation
Sévigny (bornes)

P. **Demande de dérogation mineure par Mme Pierrette Sévigny pour la propriété située au 350 rue Saint-Jacques concernant l'acceptation d'un bâtiment principal construit en 1970 se trouvant à 3.44 mètres (11.29') de la voie publique au lieu de 3.66 mètres (12').**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par Mme Pierrette Sévigny qui concernant l'acceptation d'un bâtiment principal construit en 1970 se trouvant à 3.44 mètres (11.29') de la voie publique au lieu de 3.66 mètres (12').

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est construit depuis 1970;

CONSIDÉRANT QU' à cette époque, un certificat de localisation n'était pas nécessaire pour la vérification des marges;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation de Mme Pierrette Sévigny.

ADOPTÉE

151-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

dérogation de
Côté (bornes)

G. **Demande de dérogation mineure par M. Gilles Côté pour la propriété située au 21 chemin du Domaine concernant l'acceptation d'un bâtiment principal construit en 1981 se trouvant à 4.15 mètres (13.62') de la limite de propriété latérale au lieu de 4.57 mètres (15').**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Gilles Côté qui concerne l'acceptation d'un bâtiment principal construit en 1981 se trouvant à 4.15 mètres (13.62') de la limite de propriété latérale au lieu de 4.57 mètres (15').

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est construit depuis 1981;

CONSIDÉRANT QU' à cette époque, un certificat de localisation n'était pas nécessaire pour la vérification des marges;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Gilles Côté.

ADOPTÉE

152-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

dérogation
Ferland (bornes)

- S. **Demande de dérogation mineure par M. Serge Ferland pour la propriété située au 391 rue Granger concernant l'acceptation d'un bâtiment principal construit en 1985 se trouvant à 9.05 mètres (29.69') de la voie publique, au lieu de 10 mètres (32.8''), ce qui contrevient à l'article 7.5.5 du règlement de zonage 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Serge Ferland qui concerne l'acceptation d'un bâtiment principal construit en 1985 se trouvant à 9.05 mètres (29.69') de la voie publique, au lieu de 10 mètres (32.8''), ce qui contrevient à l'article 7.5.5 du règlement de zonage 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est construit depuis 1985;

CONSIDÉRANT QU' à cette époque, un certificat de localisation n'était pas nécessaire pour la vérification des marges;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande dérogation mineure de Serge Ferland.

ADOPTÉE

153-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

dérogation
Létourneau (PIIA)

- C. **Étude d'un projet de construction de M. Christian Létourneau dans la zone Va-3 (PIIA) (lot 68-3-4, rang 1, canton de Masson).**

Le CCU a étudié le projet de construction de M. Christian Létourneau dans la zone Va-3 (PIIA) (lot 68-3-4, rang 1, canton de Masson).

CONSIDÉRANT QUE le projet du propriétaire est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur ;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Christian Létourneau.

ADOPTÉE

154-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

projet J.M. Lagrange

- Étude d'un plan projet de lotissement de M. Jean-Marie Lagrange sur une partie des lots 46 et 47, rang 2 Sud –Est, canton de Provost (dossier 37795, minute 10482, arpenteur Dazé et associé).**

Le CCU a étudié le plan projet de lotissement de M. Jean-Marie Lagrange partie des lots 46 et 47, rang 2 sud – est, canton de Provost (dossier 37795, minute 10482, arpenteur Dazé et associé).

CONSIDÉRANT QUE d'après le propriétaire, un ruisseau traverserait quelques terrains projetés et que ce ruisseau ne se trouverait pas à 60 mètres (200') d'un chemin projeté;

CONSIDÉRANT QU' un des terrain ne respecte pas la façade minimum exigée de 50 mètres (164');

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil exige qu'un nouveau plan conforme soit déposé. De plus, que tous cours d'eau soit indiqué sur un plan projet de lotissement.

ADOPTÉE

155-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

projet Terre Étude d'un projet de lotissement de « Terre Nouvelle du Nord » sur le
Nouvelle du Nord chemin du Lac-à-la-Truite, plus précisément sur une partie du lot 14, rang 3 Nord-Est, dans le canton de Provost. Le projet comprend 2 phases : Phase 1 , voir plan P-806, minutes 7681, dossier G-13 499. Phase 2, voir plan P-807, minute 7682, dossier G-13499, arpenteur-géomètre Gadoury et Neveu.

Le CCU a étudié le projet de lotissement de Terre Nouvelle du Nord sur le chemin du Lac-à-la-Truite;

CONSIDÉRANT la conformité du projet quant à la réglementation de lotissement;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de Terre Nouvelle du Nord.

ADOPTÉE

156-2005 Proposé par Ghislaine St-Georges

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter conciliation D'accepter la conciliation bancaire au 31 mai 2005.
bancaire

ADOPTÉE

157-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

MTQ pour mesures De demander au M.T.Q. une rencontre pour accepter des mesures transitoires
trans. VTT pour les sentiers de V.T.T.

ADOPTÉE

158-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

achat d'équipement D'autoriser l'achat pour les pompiers des équipements suivants :
pour pompiers 5 cylindres suvivar 1 900.\$
2 lances pour incendie 996.\$

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

159-2005 Proposé par Ghislaine St-Georges

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

ajournement de
l'assemblée D'ajourner la présente assemblée au lundi 4 juillet 2005 à 19H00.

ADOPTÉE

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

04-07-2005 Reprise de l'assemblée régulière le 4 juillet 2005 à 19H00 à la Salle J.M. Bellerose

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Gilles Coutu, Ernest Baribeau et Guylaine Gagné
conseillers(ères), Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

160-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

adjudication eau
potable à Magnor Suivant la recommandation de Comtois, Poupart, ingénieurs conseils, que l'adjudication du contrat pour le traitement de l'eau potable soit accordé à Magnor au prix total de 254 706.75\$ taxes incluses, avec l'option de l'installation de pompes de marque Prominent.

ADOPTÉE

161-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

demande pour
travaux correctifs au eau
pont 131. D'autoriser Pascal Ferland, inspecteur en bâtiment et de l'environnement, pour faire une demande de certificat d'autorisation afin d'effectuer les travaux correctifs au pont de la route 131, rivière Matawin.
N/réf. : 7450-14-01-10545-00
300230394

162-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

panneaux chemin
Ste-Cécile D'autoriser l'installation de 3 panneaux "lentement – attention à nos enfants" au chemin Sainte-Cécile.

ADOPTÉE

163-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

raccordement au D'autoriser le raccordement au réseau d'aqueduc du 561, rue des Aulnaies.
réseau d'acqeduc
d'une propriété

ADOPTÉE

164-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

engaement D'autoriser l'engagement de Christiane Richard comme journalière pour la
journaliere pr site de surveillance du site de transbordement des matériaux secs les dimanches de
transbordement juillet, août, septembre 2005.

ADOPTÉE

165-2005 Proposé par Ernest Baribeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

ajout d'arrêt 4 coins. D'autoriser l'installation "d'arrêt" au quatre coins des intersections :

Durand et St-Georges

Durand et Laforest

Durand et Normand

ADOPTÉE

166-2005 M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une
période de questions.

levée de Proposé par Gilles Coutu
l'assebmlée

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire-trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire